



Paris, le 17 juillet 2024

Madame / Monsieur  
Député.e / Sénateur.trice de la X circonscription  
Assemblée nationale / Sénat  
Adresse

Madame la députée / Monsieur le député / Madame la Sénatrice / Monsieur le Sénateur

Les scores de l'extrême droite à l'issue des élections européennes n'ont jamais été aussi hauts. La réponse du Président de la République, qui a largement contribué à amener l'extrême droite à ces scores par des réformes de régression sociale, de casse des services publics et par le mépris permanent de ses concitoyens, a consisté à dissoudre l'Assemblée nationale.

Nous ne laisserons s'installer ni les reculs sociaux ni la banalisation du racisme, la xénophobie—ainsi que la stigmatisation. Cela contrevient aux valeurs fondamentales de l'engagement syndical, basé sur la solidarité, le progrès social et l'émancipation.

Celles et ceux que l'extrême droite prétend défendre aujourd'hui sont celles et ceux que l'extrême droite abandonnerait si elle devait arriver au pouvoir. Le programme et la nature du RN c'est la restriction des droits des salarié-es et l'effondrement de toutes les solidarités. Leurs représentantes et représentants se sont exprimés à de nombreuses reprises, publiquement, en ce sens.

Si nous considérons avoir évité le pire en ne permettant pas l'accès au pouvoir du Rassemblement National, nous pensons que la situation politique que traverse notre pays pose les conditions d'un changement profond et de réorientations significatives.

Les élections législatives ont été marquées par une participation qui a atteint un niveau record. Ce signal démocratique, très fort, marque une mobilisation citoyenne inédite depuis de nombreuses années.

Si les organisations syndicales françaises ont salué cette expression démocratique et républicaine, elles ont également indiqué que l'alarme donnée impliquait une réaction forte et immédiate. Il est clair que les attentes des travailleurs et travailleuses que nos organisations portent chaque jour doivent être entendues et que leur parole soit plus et mieux prise en compte.

Les nécessités des travailleurs et des travailleuses ne sont pas isolées des enjeux sociaux et sociétaux. La mise en place d'une transition énergétique juste y figure en bon rang.

Les transports sont une composante essentielle de cette indispensable transition puisque premier émetteur de GES. Or, force est de constater que leur prise en compte dans certaines expressions politiques est loin d'être à la hauteur des enjeux.

Les ultras libéraux n'abordent la question du transport que par, au mieux des solutions individuelles ou à des technologies innovantes intangibles à ce jour, ou au pire la promesse du maintien des transports thermiques ou autres méga-trucks. Les autres sujets du transport, à commencer par le ferroviaire, sont eux renvoyés à l'oubli par un silence choisi. Il n'est pas anodin de constater que ce choix de l'invisibilisation du ferroviaire s'accompagne, pour ce bloc politique, d'une condamnation de celles et ceux qui défendent les salariés qui font le ferroviaire. À ce titre le Plan National Intégré Énergie Climat envoyé en juin par la France à Bruxelles est particulièrement illustratif de cette invisibilisation.

Les organisations syndicales représentatives du personnel du système ferroviaire, affirment que le train est une solution efficace, durable et avantageuse pour l'ensemble de la collectivité.

Il est donc impératif de mettre le ferroviaire au cœur des actions politiques. Il ne peut plus être une simple alternative, il doit être tout simplement incontournable.

Une première urgence s'impose : **sauver Fret SNCF**. En effet, le processus dit de « discontinuité » imposé par le gouvernement précédent au groupe SNCF amène à la liquidation pure et simple de l'entreprise publique de transport ferroviaire de marchandises qu'est Fret SNCF.

Cette issue est inconcevable car elle marquerait un gâchis immense en matière écologique, sociale et industrielle.

Cette situation procède d'un choix réalisé par le gouvernement en place en 2023. Nous pouvons le dire avec certitude, ce choix est celui du pire. Il a été imposé sans garantie ni projections fiables et étayées sur l'avenir.

En effet, le plan de discontinuité que le gouvernement précédent a imposé au groupe SNCF prétend répondre aux conclusions supposées d'une enquête lancée par la Commission européenne et pouvant, à terme, aboutir au remboursement d'aides d'État potentiellement illégales.

Ainsi oblige-t-il Fret SNCF à notamment :

- Abandonner un nombre conséquent de trafics à la concurrence, s'amputant *de facto* d'une source de recettes déterminante ;
- Créer deux nouvelles filiales dont le rattachement au groupe est incertain et ne garantit pas une continuité du droit social ;
- Ouvrir le capital de ces nouvelles structures ;
- Supprimer près de 500 emplois directement, omettant de chiffrer les impacts sur les emplois indirects ;

Pour le rapporteur de la commission d'enquête sur la libéralisation du fret ferroviaire et ses conséquences pour l'avenir, qui a clos ses travaux le 13 décembre 2023, la solution de démantèlement proposée par le gouvernement est tout simplement « *désastreuse d'un point de vue de la soutenabilité économique, de la transition écologique et des conséquences sociales* », estimant même que « *la soutenabilité de la nouvelle entité issue du démantèlement est peu probable et devrait affaiblir l'ensemble de la filière du fret* ».

Aussi, la commission d'enquête a-t-elle préconisé [recommandation n° 27] de « **fixer un moratoire sur le plan de discontinuité proposé par le gouvernement français afin de réviser le processus de démantèlement de Fret SNCF** ».

Elle a, par ailleurs et traçant ainsi des perspectives d'avenir solides, recommandé de travailler à « *une loi de programmation sur les investissements en faveur du fret ferroviaire* » [recommandation n° 23].

Ce travail a permis de poser des éléments incontestables sur la situation du transport de marchandises. Il a démontré les effets néfastes et contre-productifs de l'ouverture à la concurrence et pointe le danger réel de la mise en œuvre de la discontinuité. D'autres choix sont possibles.

La situation du gouvernement actuel, à l'issue des élections, désormais cantonné à l'expédition des affaires courantes, fait craindre l'immobilisme. Or, l'urgence est réelle.

Parallèlement, nous considérons qu'à la sortie du dernier scrutin des élections législatives, le choix du précédent gouvernement de mettre en place un plan de "discontinuité" n'est plus légitime.

**Nos quatre organisations syndicales vous appellent donc à mettre le ferroviaire au cœur des politiques de transport et vous demandent, solennellement, de tout mettre en œuvre pour stopper immédiatement la liquidation de Fret SNCF. Cette décision peut rapidement intervenir selon une orientation politique claire, puisqu'elle ne dépend pas de dispositifs légaux et/ou réglementaires. L'heure n'est donc plus aux annonces mais bel et bien aux actes. Veut-on donner un avenir au fret ferroviaire au nom de la santé, la sécurité et la transition écologique ? L'avenir industriel et social du ferroviaire se joue ici et maintenant.**

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et vous exposer plus avant l'ensemble des éléments dont vous souhaiteriez disposer afin de gagner ce combat syndical, écologique et politique.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Thierry NIER  
CGT des cheminots

Fabrice CHARRIERE  
UNSA-Ferroviaire

Julien TROCCAZ  
SUD-Rail

Thomas CAVEL  
CFDT Cheminots